

#### **Conseil de Quartier Saint Louis**

Compte rendu de la réunion du 18 janvier 2021

Après avoir accueilli les membres en visioconférence, présenté les vœux du maire et de la municipalité, Marie-Pascale Bonnefont, présidente du conseil de quartier rappelle rapidement les règles d'utilisation de l'outil Teams.

Philippe Pain, vice-président du conseil de quartier et les élus de quartier présents sont mentionnés (Claire Chagnaud-Forain, Marie-Laure Bourgoin-Labro et François Darchis).

Personne ne se propose comme secrétaire de séance.

L'ordre du jour est abordé.

1 - <u>Présentation du Carré au Puits avec lignes directrices pour l'ensemble des Carrés et</u> questions/réponses

Intervenants: François Darchis, conseiller municipal délégué à l'environnement et habitant du quartier Saint-Louis, Cathy Biass-Morin, directrice des espaces vert avec Cécile Algis, paysagiste concepteur à la direction des espaces verts.

François Darchis précise que le projet est un bel exemple du futur plan arbres avec trois principes :

- Gérer, défendre et étendre le patrimoine arboré
- Impliquer les habitants (comme ce soir)
- Respecter les arbres qui sont des êtres vivants

Cathy Biass-Morin et Cécile Algis partagent les visuels annexés au présent compte rendu après avoir évoqué les abattages d'arbres qui avaient dû intervenir à la suite d'un problème phytosanitaire. Importance du carré au Puits dans le quartier, c'est un lieu emblématique très fréquenté par les enfants.

Questions / réponses :

#### Arbres:

- Si un arbre est malade, sera-t-il remplacé par un arbre identique ? -> Le patrimoine est vieillissant et inquiétant. On fera au fur et à mesure. Nous avons eu la surprise l'année dernière de devoir abattre 22 arbres attaqués par les champignons. Tous les arbres abattus seront remplacés par l'essence retenue. D'où alternance anciens et nouveaux arbres.
- Pourquoi ne pas planter deux essences par carré? -> La même essence sera reprise en diagonale pour les 4 carrés. Il y aura donc deux essences pour l'ensemble des carrés, on divise comme cela le risque en cas de maladie. Des critères sont formulés par l'Architecte des Bâtiments de France (voir le PSMV) qui demande de ne pas multiplier les essences. La proximité de deux espèces différentes en diagonale ne se verra qu'au niveau aérien ou en automne avec des couleurs un peu différentes.

- Quelle circonférence pour les arbres replantés ? -> Circonférence de l'arbre à 1m de haut (30-35), valable pour l'ensemble des carrés.
- Quelle hauteur pour les arbres ? -> Ce sont donc des gros sujets (racine ...) mais ils seront plus jeunes que les arbres existants conservés. La hauteur pourrait être celle à terme des arbres du boulevard St Antoine et du boulevard de la Reine, sauf si les habitants préfèrent plus bas pour avoir de la lumière.
- Quelle taille pour les arbres ? -> nous allons planter des arbres en forme libre et la formation taillée se fera au fur et à mesure de leur croissance. Les arbres seront en taille architecturée à terme, ce qui permet de préserver l'humidité et une masse de feuilles pour une sensation de fraicheur. Il faut que les arbres puissent produire le maximum de rameaux secondaires au départ.

#### Végétaux:

- Ce projet est-il en adéquation avec l'hyper fréquentation de ce square ? -> ce carré est très fréquenté et même par des jeunes ados ... Attention aux plantations aux abords. Dans le passé, elles avaient été abîmées. Belle idée des banquettes fleuries mais est-ce conservable à long terme ? -> Les consciences s'éveillent et il est espéré un peu d'éducation et d'attention de la part des enfants.

#### Jeux:

- Une aire centrale avec les copeaux de bois (bien pour les petits ...). Le fait d'avoir plusieurs enfants à un endroit attire les enfants (cf. parc de Picardie). L'idée est de faire un parcours de jeux au centre. Les enfants courent moins partout même si on prévoit quelques jeux en périphérie.
- Le broyat ne risque-t-il pas de faire vieillir prématurément le stabilisé ? On constate ce phénomène d'usure et à terme de création de boue sur le stabilisé lorsque le broyat s'échappe de son espace par la fréquentation des enfants. Qu'en sera-t-il ici, il n'y a pas de broyat au square Jean Houdon ? -> Le broyat de bois est déjà utilisé en particulier dans les parcs forestiers (conforme à l'hygiène et à la sécurité en matière d'amortissement). Le fait d'avoir un espace creusé permet de limiter que le broyat ne s'échappe. Par ailleurs, les jardiniers passent tous les jours et balaient.
- L'espace de jeux décaissé ne risque-t-il pas de se transformer en piscine en cas de pluie ? -> le sol sera perméable sous les copeaux pour éviter ce phénomène. Un drainage sera étudié en sous-sol.
- C'est un projet séduisant mais ne doit-on pas prévoir une augmentation de la maintenance ? -> L'entretien du site ne sera pas pire qu'avec d'autres matériaux. Le broyat sera changé régulièrement.
- Vous nous montrez un visuel avec des jeux un peu tordus, d'un esthétisme particulier. Ne pourrait-on pas voir des formes plus classiques et plus sobres pour qu'elles s'insèrent mieux dans le contexte des carrés de Versailles ? -> Nous agissons dans le cadre des marchés publics et sommes limités dans nos demandes car le subjectif est attaquable. Ce qui donné est essentiellement : bois brut, tranche d'âge, la surface dont on dispose. On verra ce qui nous est proposé. Ce sera un marché de fourniture de jeux, les jeux seront achetés par la ville et mis en place par le prestataire.

Remarque : Un membre répond qu'il est sans doute possible de donner quand même des prescriptions pour l'esthétique général.

#### Divers:

- Les deux entrées seront-elles conservées telles quelles ? -> Oui
- Le square est ombragé mais les jeux au milieu ne risquent-ils pas d'être en plein soleil même si cela est mieux pour les déjections de pigeons ? -> les arbres vont vite pousser et il existe aussi les bâtiments avec de l'ombre portée. Les règlements demandent de mettre les jeux hors des arbres pour des questions de propreté (fientes d'oiseaux) et de sécurité (branches d'arbres qui peuvent tomber).

- Remarque : Le choix est fait d'utiliser un bois non exotique, conforme aux règles de respect de l'environnement.
- Il y aura-t-il un point d'eau ? -> Une fontaine sera installée. Ce sera une fontaine à eau avec un bouton poussoir. Le positionnement n'est pas déterminé.
- La fontaine à eau n'impliquera-t-elle pas de gaspillage des enfants et n'attirera-t-elle pas des SDF? -> C'est un choix mais on peut réfléchir. Par exemple, sur le fait que l'eau ne soit pas toujours ouverte; c'est le cas l'hiver, elle pourrait être également coupée la nuit. Le principe du bouton-poussoir permet de limiter la consommation d'eau.
- Quelque chose est-il prévu pour l'éclairage ? -> Pas de changement des mâts en place.
- Il y aura-t-il des poubelles ? -> oui, bien sûr. Le nombre exact n'est pas encore déterminé ni les emplacements.
- Quelle gestion du bruit par rapport au voisinage ? -> Les haies végétales ne font pas obstacle au bruit mais l'aire encaissée et les copeaux de bois permettront de limiter le bruit.
- -Il y a quelques problèmes de sécurité au carré à la Fontaine. Ne pensez-vous pas qu'il puisse à terme en avoir d'autres dans ce carré fraichement refait ? Sera-t-il fermé le soir ? -> Oui et les haies ne seront pas trop hautes permettant les rondes de la police.
- Remarque sur l'agenda : Le choix est fait aujourd'hui d'aménager le carré au puits puis à la terre. Les deux autres seront aménagés plus tard. Il y a naturellement une contrainte financière.

La présidente remercie le service municipal des espaces verts représenté par Cathy Biass-Morin et Cécile Algis pour sa disponibilité à cette heure tardive et le travail accompli. Elle remercie également tous les membres pour la qualité des questions.

#### 1 - Point propreté/déchets

# Intervenant : Philippe Pain, vice-président du conseil de quartier - conseiller municipal délégué à la propreté

Info sur le rythme de collecte des déchets recyclables à partir du 1<sup>er</sup> avril 2021 : mardi et jeudi. Les végétaux le mercredi soir.

Collecte des encombrants. Dans un avenir indéterminé à ce jour, il sera sans doute utile de revoir le rythme de la collecte. Merci de réfléchir à ces enjeux liés à la propreté de nos rues.

Une information sur la nouvelle déchetterie de Buc est donnée.

#### 2 - Inscription des membres dans les commissions

#### Intervenant : Philippe Pain

Rappel des commissions :

- Voirie, mobilités, stationnement
- Environnement, propreté, cadre de vie, solidarité

Il serait bien de commencer dès que possible les commissions bien que nous vivions un peu entre parenthèses avec les couvre-feux et les différents confinements. Les membres sont invités à transmettre leur choix par voie de mail.

Remarque : François Darchis se présente comme étant délégué aussi aux projets innovants et notamment le dernier kilomètre (celui qui apporte le produit au domicile et l'accès à l'individu ...).

#### 3 - Questions diverses et calendrier

- -Rappel du document portant sur le fonctionnement du conseil de quartier, envoyé à tous les membres le 30 novembre 2020. Il est rappelé de ne pas envoyer de mail à tous, mais de prendre contact avec la présidente et le vice-président qui sont disponibles.
- -Les sujets seront abordés au fur et à mesure et selon le calendrier des projets de la mairie.
- -Depuis la fin du premier confinement, passage d'hélicoptères au sud de St Louis ... une douzaine de passage par jour ? -> C'est peut-être le plateau de Satory et certaines manœuvres ...

La prochaine réunion aura lieu lundi 31 mai 2021.

La séance se termine à 22h00.

# Annexe 1 Notes en marge du conseil de quartier Saint-Louis du 18/01/2021

#### Questions/réponses

Q - Le projet est formidable mais j'ai quelques craintes néanmoins sur l'ensoleillement important des jeux. Que peut-on faire ?

R- la législation nous contraint de sortir les jeux de sous les arbres. Il faut compter sur la fraicheur procurée à terme par le rideau vert et les ombres portées.

Q- Ne peut-on pas mettre un auvent pour protection solaire de l'aire de jeux. (La chaleur risque d'être importante comme au square des Francine) ?

R- Nous sommes sur un site répondant aux critères du PSMV : l'ABF ne tolérerait pas ce genre d'installation.

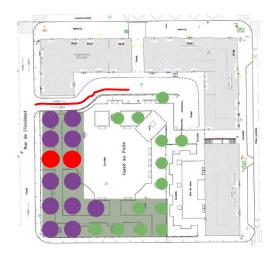
Par rapport au square des Francine, les arbres les plus proches sont assez éloignés (pas de rafraichissement). Au square des Francine, il faut noter la route à deux voies à proximité avec revêtement noir et donc forte réverbération, ainsi que le mur entourant le square, le revêtement à base de dérivés de pétrole comme sol souple avec réverbération plus importante et jeux en acier. Le square du carré au Puits aura des arbres tout autour et de la végétalisation au sol avec 70% de revêtement perméable, contre 40% sur le square actuel.

Le type de jeux en bois est sur une surface à base de copeaux de bois qui absorbera la chaleur sans la réfléchir.

- Q Il était prévu de replanter tous les arbres abattus et que la plantation des arbres était conforme au PSMV . La présentation indique sur le carré au puits que 13 arbres ont été abattus et qu'il y a 1 arbre à abattre. Elle indique également que 11 arbres allaient être replantés. Le principe selon lequel tous les arbres abattus sont replantés n'est donc pas respecté. Le nombre d'arbres n'est pas conforme au PSMV qui prévoit
  - 12 arbres le long de la rue de l'occident alors que le projet en prévoit 10
  - 16 le long de la rue de Sainte famille alors que le projet en prévoit 11

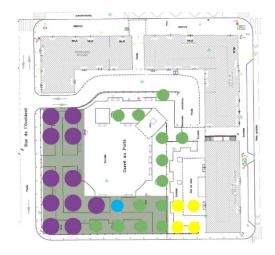
R- Il y a bien 12 arbres replantés (il manquait effectivement un point sur le plan, mais bien compté dans notre liste de replantation cf. plan ci-joint rectificatif).

Q- Il manque 2 arbres au milieu de l'alignement le long de la rue de l'occident (symbolisés en rouge), probablement pour laisser le passage aux machines d'élagage afin de pouvoir réaliser la taille architecturée.



Pourquoi ne pas prévoir le passage de ces machines par le passage prévu pour les véhicules au nord du carré (courbe rouge) ?

R- Les deux arbres ne peuvent être replantés pour des questions de passage de machine pour élagage à l'intérieur du square : la proposition par la ruelle le long des baraques n'est pas suffisante pour une taille à l'intérieur du square. Il n'est absolument pas prévu de modifier la clôture récente, ainsi que les portails. Le budget est déjà élevé.



Q- Il manquerait également 1 arbre (en bleu) au milieu de l'alignement le long de la rue de Sainte Famille ainsi que 4 arbres (en jaune) à l'extrémité Est de l'alignement.

R- Il n'a jamais été question de replanter des arbres dans la crèche, car pb d'accessibilité et de piétinement au sol (en jaune). Voir le plan rectificatif pour le bleu.

Q-Vous nous avez dit que les arbres prévus allaient être rapidement de la même hauteur que les arbres actuellement présents sur les carrés et que nous allions donc retrouver un aspect identique. Lors de la présentation, il nous a été indiqué que les arbres plantés allaient être d'un calibre de 30/35 et d'une hauteur de 6 à 8m. Je découvre dans la présentation que la hauteur de 6 à 8m correspond à la hauteur adulte. Après quelques recherches sur l'Ulmus minor, il s'avère en effet que c'est « une forme rare et singulière de l'Orme champêtre dont il se distingue par sa croissance très lente et un développement réduit ». « Il s'agit d'un grand arbuste ou petit arbre caduc très rustique, de croissance lente, qui atteindra environ 7m de hauteur pour 3m d'envergure ». (Source promessedefleurs.com). La hauteur de 7m est à comparer aux 30 à 35m d'un marronnier (arbres actuels). Pour mémoire, vous trouverez ci-dessous la photo des carrés au début des années 1900.



Les essences proposées ne correspondent donc pas au gabarit des arbres actuellement plantés dans les carrés et ne vont donc pas permettre de retrouver le caractère historique de nos carrés. Il conviendrait de proposer une essence dont la taille à maturité est de 30 à 35m environ.

R- Les arbres actuels ont un gabarit de 8.00m de haut : les arbres décrits de 35 m de haut correspondraient à la hauteur d'un immeuble de plus de 10 étages, ce qui ne correspond pas à l'architecture actuel des bâtiments et ce qui n'est absolument pas la réalité de ce qu'on a aujourd'hui La photo historique correspond à des arbres en port libre, qui n'ont plus rien à voir avec ce qui est aujourd'hui en place.

Q- Vous nous dites que les arbres seront taillés en rideau/plateau dès la deuxième année. Et que donc l'homogénéité des carrés allait être maintenue. Sur la taille en rideau, l'envergure des essences proposées (environ 3m), ne va pas permettre de reproduire le mur végétal qui doit symboliser les baraques disparues. En effet, lors de la modification du PSMV en 2016, la diminution par un facteur 2 du nombre des arbres des carrés Saint Louis a été justifiée par la volonté patrimoniale de conserver uniquement les arbres permettant de symboliser les baraques détruites fin 19ème. L'espacement entre les arbres étant de 6m (hors arbres manquants), l'envergure de 3m à maturité et la forme naturelle de l'arbre qui fait qu'il n'est pas cylindrique vont faire que les arbres ne se toucheront pas et qu'il restera un espace entre eux. Ce, non seulement durant les premières décennies de croissance mais également dans 20 à 30 ans, lorsque la maturité aura été atteinte. Les essences proposées ne correspondent donc pas à l'objectif patrimonial pour nos carrés et il conviendrait de proposer des essences d'arbres à croissance plus rapide et dont la hauteur et envergure à maturité sont plus importantes. Il conviendrait de proposer une essence dont l'envergure à maturité est d'environ 10 à 15m.

R- Le gabarit des arbres que nous replanterons seront bien en circonférence de 30/35 à 1.00 m du sol. Ils auront bien à la plantation une hauteur comprise entre 6 et 8 m de haut. Leur croissance leur permettra de s'étoffer en largeur pour arriver à faire un épais cordon vert. La hauteur max sera de 8.00m de haut, comme ce qu'on a actuellement sur les 3 autres carrés en taille architecturée. Le choix des essences d'arbres proposés ne correspond en rien à des grands arbustes, mais à des arbres, avec de petites feuilles, qui répondent bien à la taille architecturée. (Cf Av de la Maye). Nous planterons finalement des érables champêtres sur carré aux Puits et à la terre.

Q- Sur l'esthétisme des jeux (cf. CR et questions posées)

R- Il sera possible de faire porter mention au cahier des charges du marché « bonne intégration dans l'environnement ». (Point vu avec le service des marchés de la ville).

Q – Le budget, n'est-il pas trop important?

R- Le budget de 250 000 € TTC est prévisionnel. Il comporte l'ensemble des dépenses de l'aménagement, végétalisation et jeux. Cela représente un investissement utile pour notre jeunesse.

Q- Il y aura sans doute un grand besoin de bien drainer le sol au niveau de l'air de jeu?

R- Cela est bien pris en compte

Q- Plutôt qu'un sol en stabilisé, ne pourrait-on pas mettre en place un béton sablé plus résistant comme revêtement de sol des allées autour de l'aire de jeux mais également entre les deux portillons d'accès existant et l'aire de jeux, autrement dit les parties les plus sollicitées (y compris sous les bancs) ?

R- Nous partageons ces problématiques déjà rencontrées sur le jardin Richaud, mais la perméabilité est une demande forte de l'ABF. Nous continuons à travailler ce sujet.

Q – Quelle durabilité de nos plantations de couvres-sol ?

R- C'est un vrai point d'attention. Nous proposons de mettre de la ganivelle inversée (non pointue) en plus de la lice métallique pour en éviter l'accès.

Q- Il n'existe pas de point d'eau aujourd'hui et cela ne semble pas manquer. Si une borne devait être installée un jour, sa position en limite mais donnant à l'extérieur serait peut-être plus favorable ?!!

R- Il est probable que nous installions un réseau mis en attente pour l'instant.

#### Pour Information :

Une branche a été arrachée suite à un fort coup de vent dans la nuit de mercredi 20/01 à jeudi 21/01. On voit sur la photo qu'elle est spongieuse. L'arbre situé au carré à la terre est dangereux et confirme le propos de Cathy Biass-Morin sur la nécessité prochaine d'abattre d'autres arbres malades. Une information aux riverains sera faite à l'aide d'un panneau.



#### NOTA:

- -un correctif sur la diapo 4 : il y a bien 12 arbres à replanter et non 11
- -une diapo en plus (la 14) qui explique la 13

# Présentation du projet de rénovation du square du Carré au Puits Conseil de Quartier Saint Louis - 18 Janvier 2021

Marie-Pascale Bonnefont, Conseillère municipale, Présidente du conseil de quartier Saint-Louis Philippe Pain, Conseiller municipal Propreté et Commission sécurité François Darchis, Conseiller municipal Environnements et projets innovants Cathy Biass-Morin, Directrice, Direction des Espaces Verts Cécile Algis, Paysagiste d.p.l.g., Direction des Espaces Verts

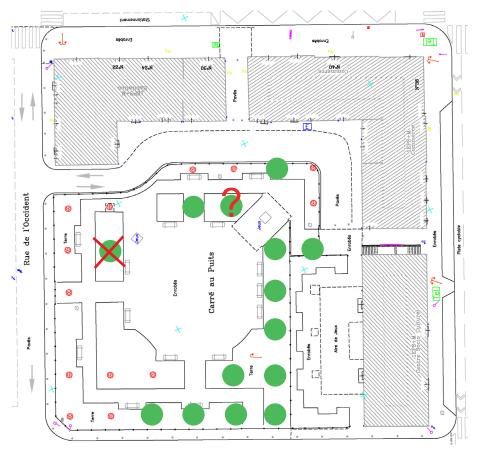
# Carré au Puits - Photo aérienne

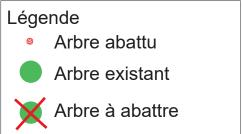


Etat des lieux

### Etat des lieux - Schémas de localisation des arbres

## Schéma de localisation des marronniers





## Schéma de localisation des 12 arbres replantés



Légende

Arbre existant

Arbre à replanter

Les orientations de ce projet font parties d'une réflexion globale sur tout le secteur des Carrés Saint Louis détaillée dans le Schéma Directeur, déc. 2014, validé par l'ABF.

# Etat des lieux - Les usages et les usagers

- Un public jeune d'enfants d'environ 1 à 9 ans, accompagnés par un adulte encadrant > pour les jeux et les goûters.
- Un public de jeunes collégiens et de lycéens > pour le déjeuner.



Définitions du projet

# Définitions du projet - Enjeux / Objectifs

- S'intégrer au site par une justesse des traitements pour mettre en valeur le patrimoine historique
- Répondre au PSMV (Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur)
- Recréer un ilôt de fraîcheur pour s'adapter au changement climatique



Après abattage des arbres Nov. 2020 > Etat existant

## Définitions du projet - Mesures opérationnelles et contraintes

#### LES MESURES OPERATIONNELLES

- Désimperméabiliser les sols;
   Recréer un sol vivant (riche, perméable et aéré);
   Concevoir des espaces plus végétalisés;
   Amener un point d'eau;
- Rationnaliser l'usage des matériaux;
   Mettre en œuvre des matériaux plus naturels et plus sains;
- Préserver les arbres existants et replanter 12 arbres;
   Initier la taille architecturée sur les arbres (PSMV);
   Permettre le passage d'engins pour la taille architecturée des arbres;
- Redéfinir et délimiter les espaces par usages;
   Créer une aire de jeux « plus naturelle » avec un impact visuel amoindri;
   Conserver la clôture existante (validée par l'ABF Architecte des Bâtiments de France).

# Définitions du projet - Mesures opérationnelles et contraintes

### LES CONTRAINTES

- Du PSMV (renouvellement d'un double alignement d'arbres et taille en rideau);
- Contraintes techniques pour la taille des arbres en rideau > passage d'engins à prévoir;
- Entretien et gestion de l'aire de jeux (déjections de pigeons,...).

# Définitions du projet

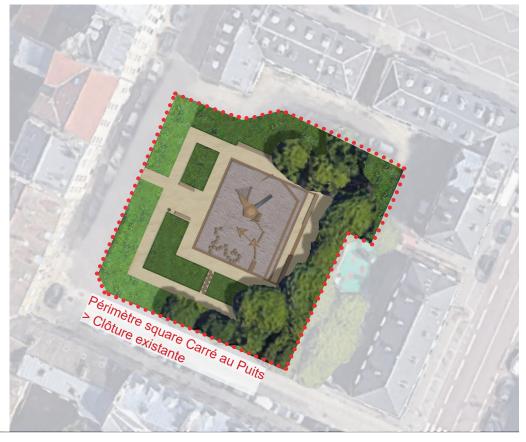
# Surface totale du square : env. 1 280m²

## **AUJOURD'HUI**

# Moins de 40 % de surface perméable

## **DEMAIN**

# 70% de surface perméable



# Définitions du projet - Plan projet



# Définitions du projet - Perspective avant abattage



# Définitions du projet - Perspective du projet N+1 - vue sur aire de jeux



Image non contractuelle



# Définitions du projet - Perspective du projet N+1 - vue sur aire de jeux avec arbres replantés



Image non contractuelle



Présentation des espaces

## Présentation des espaces - L'aire de jeux

# Superficie de 210m<sup>2</sup> (14x16m)

- Une aire de jeux centrale.
- Une aire de jeux encaissée de 40cm.
- Des matériaux naturels et sains (bois et broyat de bois).
- Moins standardisée, plus naturelle pour stimuler la motricité et l'imagination.
- Privilégier les fonctions ludiques qui permettent de jouer ensemble.





# Jeux individuels

# Jeux en groupe

## Jeu à ressort



Jeu à rotation



Glissière



Cabane



Parcours d'agilité

SE BALANCER

**GLISSER** 

SAUTER

**GRIMPER** 

Cabane

Jeux d'équilibre

**ESCALADER** 

SE SUSPENDRE

**IMAGINER** 

# SE BALANCER

Parcours d'agilité

Jeux d'équilibre





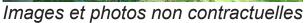


Parcours d'agilité



Passerelles en bois mobile









## Poutre





Jeux d'équilibre SAUTER

SE SUSPENDRE

Rondins



Poutres mikado





Images et photos non contractuelles

# Cabanes et glissières





# GLISSER IMAGINER ESCALADER







Images et photos non contractuelles (Les jeux seront en bois naturel sans ajout de coloris)



# IMAGINER SAUTER SE BALANCER Jeux d'équilibre ESCALADER GLISSER Cabane

Structure modulable et sur-mesure pour répondre aux attentes des enfants et créer de la cohésion.

Parcours d'agilité GRIMPER

> apprentissage de la sociabilisation et du vivre ensemble.





Images et photos non contractuelles (Les jeux seront en bois naturel sans ajout de coloris)



# Définitions du projet - Exemple de jeux pour enfants de 3 ans et plus















Images et photos non contractuelles

# Un mobilier en harmonie avec l'aire de jeux (en option suivant coût opération)

- Des matériaux naturels et sains.
- Une ligne sobre dans la continuité des traverses bois en structure du périmètre de l'aire de jeux.
- Des bancs, des banquettes en bois pour répondre aux divers usages.







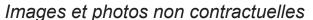




39 places assises (3 personnes / banc de 2m)



Banc actuel



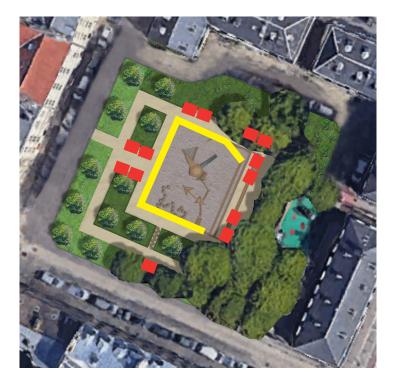


# Un mobilier en harmonie avec l'aire de jeux

- Du mobilier ludique adapté aux enfants en pourtour de l'aire de jeux.
- Une assise au plus proche des enfants.
- Utilisable par tous, enfants, ados, adultes.







- 39 places assises (3 assises / banc de 2m)
- 60 places assises (plus de 40ml)

Aujourd'hui > 14 bancs de 2m soit 42 places assises

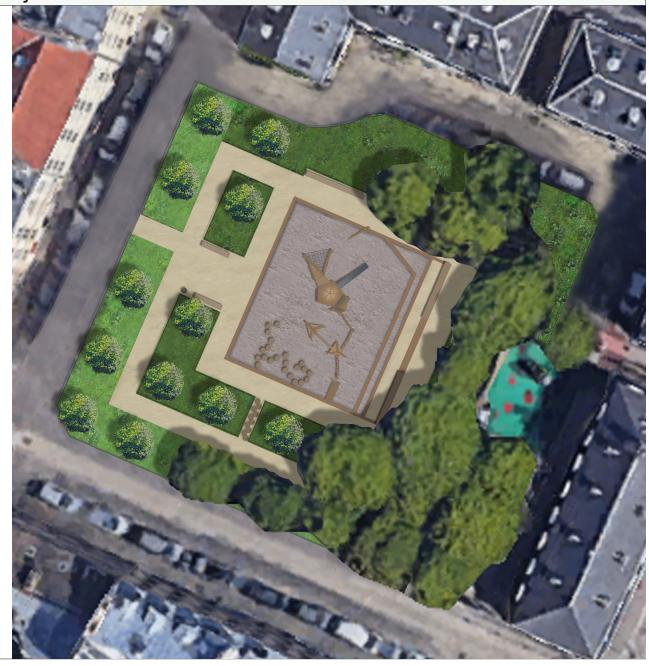
Images et photos non contractuelles



Présentation des espaces - Plan d'ensemble projet

# Une aire de jeux de 210m² avec :

- plus de fonctions ludiques
- plus de possibilités d'assises



## Présentation des espaces - Les espaces végétalisés, les 12 arbres à planter

Acer monspessulanum Erable de Montpellier

Ulmus minor Orme champêtre

Acer campestris Erable champêtre

















Suivant l'implantation du PSMV, ils se situent autant sur les espaces ouverts que clos.

Des essences :

- sans fructifications,
- supportant la taille architecturée,
- résistant à la sécheresse.

Plantation force 30/35 suivant dispo Hauteur adulte 6-8m

## Présentation des espaces - Les espaces végétalisés clos

Des plantations basses pour laisser passer le regard à travers le square jusqu'aux façades des bâtiments.

semi

persistant

semi

persistant

mai - juill

Une lice basse ceinture les bandes végétalisées pour une meilleure pérennité des végétaux.







Lices basses en acier pour plantations autour des pieds d'arbres.



30 cm

15 cm

semi

50 cm

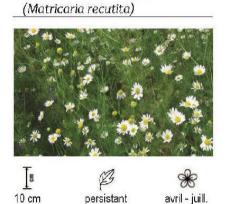
sept. - nov.

# Présentation des espaces - Les espaces végétalisés ouverts, la pelouse fleurie

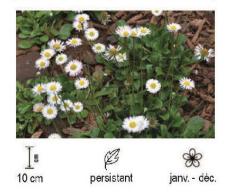
En pourtour du square, des espaces permettent aux usagers de s'assoir, de s'allonger (plantes résistantes au piétinement).

#### Au soleil

· Camomille matricaire



#### Pâquerette (Bellis perennis)



#### A l'ombre

10 cm

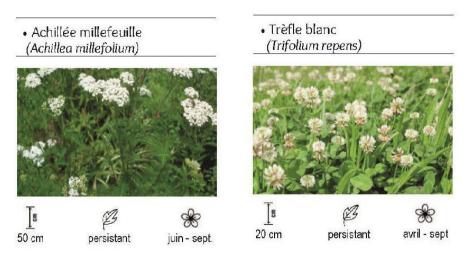
• Gazon du Japon (Zoysia japonica)



persistant



Les pieds d'arbres en zone ouverte seront délimités par une volige bois et plantés de végétaux.

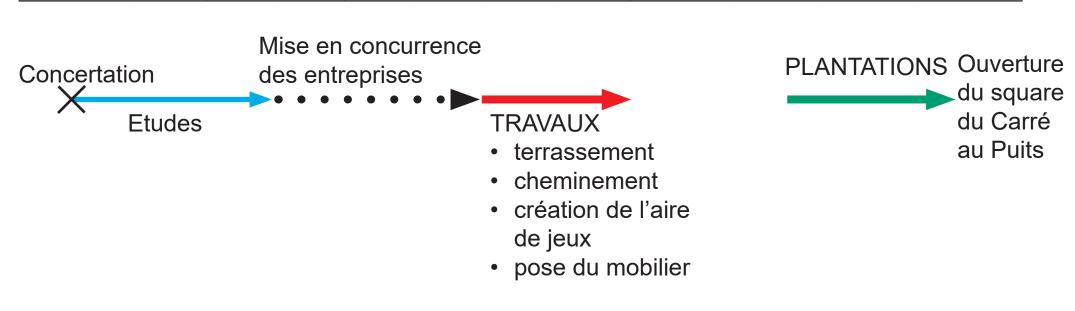




Planning prévisionnel			
	Planning prévisionnel		

# Planning prévisionnel

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
2021								-			



Budget prévisionnel : 250 000 euros TTC

Merci de votre attention		

Références	

# Références - Square Jean Houdon, quartier Clagny, Versailles

Jeux en bois de robinier, Fournisseur Spielart





# Références - Parc forestier Picardie, Versailles

Aire de jeux en mulch et jeux en bois de robinier Une bonne intégration visuelle.

Recyclage de rondins récupérer sur place pour jeux







# Références - Aménagement de squares, Paris

Aires de jeux encaissées, mulch ou sable et platelage bois



Square, Paris





Jardin du Luxembourg, 6ème